

En présence de:

Mr Giovanni PACE, Architecte Mandataire PACE

Mme Doonam BACK & Mr Yann CACLIN, Architectes Associés ABC-STUDIO

Mr Laurent COURTY, bet SNC LAVALIN

Mr Kamel HAOUCHINE, bet SNC LAVALIN

Mr Eddie RESTELLI, ville de BRIEY

Mr Alain ZMYSLOWSKI, ville de BRIEY

Mme Delphine BRAUN, ville de BRIEY

Mme Marie-France HIRTZBERGER, Directrice de l'école Louis Pergaud

Mr Rémy GUITTON, Inspecteur Académique

Mr Jean Dominique HORY, AMO HQE AJIR ENVIRONNEMENT

COMPTE-RENDU 02 :

La réunion se tient en deux phases : point technique sur réseaux, puis présentation des remarques utilisateurs.

RESEAU EP:

- Le BET SNC LAVALIN présente une réflexion globale sur le site. La question du raccordement EP est liée à l'aménagement futur du site, au cheminement piéton ainsi qu'à l'équipement culturel futur au nord de l'école.
- Il est proposé en phase travaux de créer un raccordement provisoire sur rue. L'infiltration définitive sera réalisée en phase 2 (démolition existant) sur la cour de récréation.
- Les fils d'eau et dimensionnement sur rue devront être vérifiés afin de valider ce principe.

PROJET :

Remarques présentées par Mme HIRTZBERGER :

- Accueil des parents : Il est souhaité de proposer un espace d'attente des parents avant leur accueil par la directrice de l'établissement. Un visiophone est prévu au projet. La toiture sera prolongée devant la porte vitrée d'entrée, les parents attendront dans un espace extérieur couvert. La limite sur rue piétonne ne sera pas ouverte, mais une clôture avec un portail extérieur permettra de fermer cet espace.
- Flux des élèves : Le chemin piéton est un axe urbain majeur pour le site : il relie les accès Est et Ouest depuis les parking. L'entrée prévue au projet est jugée éloignée de la dépose des bus scolaire ou taxi pour les élèves à mobilité réduite. Il sera étudié le rapprochement de l'entrée sur cour, ou la création de deux portails d'entrée, dont l'un à proximité immédiate de l'arrêt bus. La maîtrise d'ouvrage présente le plan du rond-point modifié intégrant une voie d'arrêt de bus. Ce plan sera communiqué aux architectes afin de modifier le plan d'aménagement urbain.
- Cour de récréation : La cour est le prolongement de la rue intérieure, facilitant la surveillance de l'espace « préau » et des espaces extérieur. L'accès aux jardins sur la partie Sud de la parcelle devra être restreint par une clôture basse avec portillon, afin d'éviter que des enfants ne soient hors de surveillance durant les récréations. Ces espaces verts seront accessibles avec les professeurs.
- Organisation des salles de classes : La maîtrise d'œuvre présente des simulations 3D d'aménagement possible

des salles de classe. La grande dimension des salles permet de nombreuses configurations possibles. Les vitrages sur les failles sont prévus opalin et il n'y aura pas de vis-à-vis entre les salles de classe. Les rangements bas sont présentés avec l'intégration des radiateurs, et l'espace vestiaire est à l'intérieur de la classe, près de la porte. Il est souhaité d'avoir une surface supplémentaire pour un deuxième tableau. La maîtrise d'œuvre propose de disposer un muret de 183cm près des vestiaires, doublant la possibilité d'accroche des manteaux d'un côté, et surface d'affichage ou projection côté salle.

- Organisation des ateliers : Un point d'eau est prévu dans chaque espace atelier. Pour des raisons de sécurité incendie et de surveillance, ces ateliers seront renommer « espace de rangement » accessibles uniquement par les professeurs.
- Un local fourniture est désormais à proximité des salles de classe.
- L'espace WC/Stockage de la salle polyvalente sera modifié : l'accès au stockage directement depuis la salle.
- L'infirmerie sera supprimée, une armoire à pharmacie à proximité du bureau directrice / professeurs sera prévue.
- Les espaces salle d'intégration / salle des professeurs / office seront modifiés : un pôle commun sera aménagé, permettant aux deux salles d'accéder aux sanitaires professeurs et d'utiliser l'office. Un bureau psychologue sera créé, en accès depuis la salle des professeurs.
- Local informatique : Son emplacement est modifié, et sera situé à proximité du stockage de la salle polyvalente, en accès depuis la rue intérieure. Il intégrera le serveur informatique.
- La salle des professeurs disposera d'attentes pour vidéoprojecteur au plafond.
- Le nombre et la disposition des sanitaires enfants ont été revu.
- Le positionnement des salles de classe reste ouvert, les CPs pourront être proche des sanitaires si cela est souhaité.
- Un portillon d'accès professeur est prévu côté rue.
- Le réseau de chaleur urbain ne sera finalement pas opérationnel à la livraison de l'école comme initialement prévu. Il conviendra de prévoir une solution temporaire en local sous station (utilisation de l'espace sous-station + stockage sans cloisonnement en phase temporaire) ou d'utiliser une chaufferie provisoire extérieure à proximité de la rue. Ces solutions seront envisagées et proposées en phase APD

L'ensemble des points évoqué sera intégré dans les plans modifiés de la phase APD.

PLANNING:

APD :

- Réunion intermédiaire le 09/01
- Rendu APD le 23/01

PROCHAINE REUNION LE 09 JANVIER 2013 A 9H30